

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CIMENT D'ANCRAGE RAPIDE

SECTION 1: IDENTIFICATION DE PRODUIT ET DE COMPAGNIE

Part Number : 11571220	Usage du produit : Produit de réparation du béton
Nom du fabricant : Fastenal Company and its Subsidiaries	D'appel d'urgence : 1-800-424-9300 (CHEMTRAC)
Adresse : 2001 Theurer Blvd, Winona, MN 55987	Numéro de téléphone : 507-454-5374
Date de préparation : SEPTEMBRE 2015	Date de mise à jour : 4 août 2016

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION DES RISQUES

Irritation de la peau 2
Lésions oculaires graves 1
Sensibilisation de la peau 1
Cancérogénicité 1 a
Toxicité pour certains organes cibles – exposition unique 3
Spécifiques ciblent la toxicité organique – exposition 1 répétée

ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

Pictogramme de danger :



Mot du signal : Danger

Déclaration de danger : Causes d'irritations. Provoque des lésions oculaires graves. Peut causer une réaction allergique cutanée. Peut provoquer le cancer. Peut être nocif si avalé. Peut irriter les voies respiratoires. Cause des dommages aux organes lors d'une exposition prolongée ou répétée.

Prévention : Laver les mains soigneusement après manipulation. Vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du milieu de travail. Procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne manipulez pas jusqu'à ce que toutes les précautions ont été lues et comprises. Porter des gants de protection, vêtements de protection, protection des yeux et visage protection. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré. Ne pas respirer les poussières. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.

Réponse : Si sur la peau: laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et laver les vêtements avant des réutiliser. Si une irritation cutanée ou une éruption cutanée survient: obtenir un avis médical et/ou d'attention. Si dans les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présents et s'enlève facilement et continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Cas d'inhalation: transporter personne contaminée et la garder confortable pour la respiration. Appeler un centre antipoison ou un médecin, si vous vous sentez mal. Si exposés ou concernés: obtenir des conseils médicaux et l'attention.

Stockage : Store fermé. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.

Disposition : Disposer de contenu et le contenant conformément à tous les locaux, régionaux, réglementations nationales et internationales.

PLUS D'INFORMATIONS

Dangers non classés ailleurs : Ne s'applique pas.
30,0 % du mélange se compose des ingrédients de la toxicité aiguë inconnue.

SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

MATÉRIEL OU L'INGRÉDIENT	CAS #	WT. %
Quartz cristallin, silice,	14808-60-7	40-60
Calcium Sulfoaluminate ciment	09-960375-1	15-30
Ciment Portland	65997-15-1	15-30

Pourcentage/concentration de la composition exacte a été retenue comme un secret de commerce conformément au paragraphe (i) de §1910.1200.

SECTION 4: MESURES DE PREMIERS SOINS

DESCRIPTION DE LA MESURE DE PREMIERS SOINS

Eye : En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si facile à faire, enlever les lentilles de contact, si usé. Consulter immédiatement un médecin.

Skin : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau. Enlever les vêtements contaminés et les chaussures. Laver les vêtements avant des réutiliser. Appelez votre médecin si l'irritation se développe et persiste.

Inhalation : Si elle respire difficilement, enlevez la victime à l'air frais et maintenir au repos dans une position confortable pour la respiration. Donner de l'oxygène si elle respire difficilement. Pratiquer la respiration artificielle si la personne ne respire plus. Obtenir des conseils/soins médicaux si vous vous sentez mal.

Ingestion : Si avalé, ne pas provoquer le vomissement sauf a ordonné du pour faire par le personnel médical. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Lui donner 2 verres d'eau si la victime est conscience et alerte. Consulter un médecin conseils /.

SYMPTÔMES IMPORTANTS ET DES EFFETS AIGUS ET RETARDÉS

Eye : Provoque des lésions oculaires graves. Symptômes peuvent comprendre gêne ou douleur, excès de clignotant et déchirer la production, avec forte rougeur et gonflement de la conjonctive. Peut causer des brûlures en présence d'humidité.

Skin : Causes d'irritations. Peut causer des brûlures en présence d'humidité. Contact avec la peau au cours de l'hydratation peut-être développer lentement une chaleur suffisante qui peut causer des brûlures graves, ce qui pourrait entraîner des blessures permanentes. Ne laissez pas le produit durcir autour de n'importe quelle partie du corps ou permettent un contact continu et prolongé avec la peau. Manipulation peut causer la peau sèche. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Inhalation : Peut irriter les voies respiratoires. Peut causer des brûlures en présence d'humidité.

Ingestion : Peut être nocif si avalé. Peut causer des maux d'estomac, des nausées ou vomissements.

INDICATION DE SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

Avis aux médecins : Symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.

Des traitements spécifiques : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer l'étiquette ou la fiche signalétique si possible).

SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

INFLAMMABILITÉ

Inflammabilité : Non inflammable selon les critères du SIMDUT/OSHA.

D'EXTINCTION

Extinction appropriés : Traitement des matières environnantes. Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.

D'extinction inappropriés : N'est pas disponible.

RISQUES PARTICULIERS DÉCOULANT DE LA SUBSTANCE CHIMIQUE

Produits de Combustion : Peuvent comprendre et ne se limitent pas à: oxydes de carbone et le soufre.

Données sur l'explosibilité : sensibilité aux chocs : N'est pas disponible.

Sensibilité aux décharges électrostatiques : N'est pas disponible.

ÉQUIPEMENT SPÉCIAL DE PROTECTION ET PRÉCAUTIONS POUR LES POMPIERS

Garder au près du feu. Portez les équipements de lutte contre l'incendie complet tour-out (complet gear Bunker) et protection des voies respiratoires (ARA).

SECTION 6: MESURES DE REJET ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Utiliser une protection personnelle recommandée dans la Section 8. Isoler la zone dangereuse et refuser l'entrée au personnel inutile et non protégé.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE-

Méthodes de confinement : Contain déversement avec la matière inerte (sable, vermiculite, etc.) et le placer dans un récipient approprié. Ne pas vider dans les égouts ou évacuer le produit d'entrer dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) appropriés.

Méthodes de nettoyage : Aspirateur ou balayer matériel et place dans une poubelle. Assurer une ventilation suffisante.

SECTION 7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PRÉCAUTIONS POUR LA MANIPULATION

De manutention : Eviter contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Bon entretien est important pour éviter l'accumulation de poussière. Éviter de générer des poussières. L'utilisation d'air comprimé pour nettoyer les vêtements, équipement, etc., n'est pas recommandée. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Manipuler et ouvrir le récipient avec soin. Ne pas manger ou boire lors de l'utilisation. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer. (Voir section 8)

Conseils d'hygiène générale : Launder contaminés vêtements avant des réutiliser. Se laver les mains avant de manger, boire ou fumer.

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS

Stockage : Tenir hors de portée des enfants. Magasin en poussière, sec, des récipients étiquetés. Garder les contenants fermés quand pas en service. Éviter toute accumulation de poussière par un nettoyage fréquent et convenablement construits de la zone de stockage. Ne rangez pas dans un espace équipé de gicleurs d'eau d'urgence. Utiliser les matériaux de construction résistant à la corrosion et de systèmes d'éclairage et de ventilation dans la zone de stockage. (Voir section 10)

SECTION 8: EXPOSITION CONTRÔLES/PERSONAL PROTECTION

CONTRÔLE DES PARAMÈTRES

Directives d'exposition

Ingrédient	Limites d'exposition professionnelle	
	OSHA-PEL	ACGIH TLV
Quartz cristallin, silice,	((10 mg/m ³)/(%SiO ₂ +2) TWA (REEE)) ((30 mg/m ³)/(%SiO ₂ +2) TWA (total)) ((250)/(%SiO ₂ +5) mpppc TWA (REEE))	0,025 mg/m ³
Ciment Portland	15 mg/m ³ (total) ; 5 mg/m ³ (REEE)	1 mg/m ³ (pas d'amiante et < 1 % de silice cristalline, la fraction respirable)
Calcium Sulfoaluminate ciment	15 mg/m ³ (total) ; 5 mg/m ³ (REEE)	0,05 mg/m ³ (total) ; 0,05 mg/m ³ (REEE)

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION

Contrôles d'ingénierie : Utiliser une ventilation suffisante pour maintenir l'exposition (les concentrations atmosphériques de poussières, fumées, vapeurs, etc.) en dessous des limites d'exposition recommandées.

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLES

Équipements de protection individuelle :

Protection des yeux/visage : Porter un œil (correctement ajusté ou splash-étanche à la poussière des lunettes de sécurité chimique) homologué / visage (facial) protection.

Protection de la peau :

Protection des mains : Porter des gants appropriés.

Protection du corps : Porter des vêtements protecteurs appropriés.

Protection respiratoire : Un masque antipoussières approuvé A NIOSH ou filtrage partie faciale est recommandée dans des endroits mal aérés ou lorsque les valeurs limites d'exposition admissible peuvent être dépassées. Respirateurs devraient être choisis par et utilisées sous la direction de santé qualifié et sécurité professionnelles exigences suivantes contenues dans respirateur de OSHA standard (29 CFR 1910.134) et la norme de l'ANSI pour la protection respiratoire (Z88.2).

Générale de la santé et des mesures de sécurité : Poignée selon les pratiques établies de l'hygiène et sécurité industrielles.

SECTION 9: LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Poudre
Couleur	Gray
Odeur	Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible
État physique	Solide
pH	Non disponible
Point de Point de fusion/congélation	Non disponible
Point d'ébullition initial et de l'intervalle	Non disponible
Point d'éclair	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité	Non inflammable
Limite inférieure d'inflammabilité/explosif	Non disponible
Limite d'inflammabilité supérieure/explosif	Non disponible
Pression de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur	Non disponible
Densité/densité relative	2.6 à 2.7
Solubilité	Partielle
Coefficient de partage : partage n-octanol/eau	Non disponible
Température d'auto-inflammation	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	Non disponible
Propriétés oxydantes	Non disponible
Propriétés explosives	Non disponible

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ
Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
STABILITÉ CHIMIQUE
Stable dans des conditions normales de stockage. Garder au sec dans le stockage.
POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES
Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
CONDITIONS À ÉVITER
Chaleur. Matières incompatibles. Humidité.
MATIÈRES INCOMPATIBLES
Acides. Sels d'ammonium. En aluminium. Alcalis.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX
Peuvent comprendre et ne se limitent pas à: oxydes de carbone.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Des voies probables d'exposition : Contact avec la peau, absorption par la peau, contact avec les yeux, inhalation et ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques/chimiques/toxicologiques :

Eye : Provoque des lésions oculaires graves. Symptômes peuvent comprendre gêne ou douleur, excès de clignotant et déchirer la production, avec forte rougeur et gonflement de la conjonctive. Peut causer des brûlures en présence d'humidité.

Skin : Causes d'irritations. Peut causer des brûlures en présence d'humidité. Contact avec la peau au cours de l'hydratation peut-être développer lentement une chaleur suffisante qui peut causer des brûlures graves, ce qui pourrait entraîner des blessures permanentes. Ne laissez pas le produit durcir autour de n'importe quelle partie du corps ou permettent un contact continu et prolongé avec la peau. Manipulation peut causer la peau sèche. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion : Peut être nocif si avalé. Peut causer des maux d'estomac, des nausées ou vomissements.

Toxicité aiguë :

Ingrédient	CL50	LD50
Quartz cristallin, silice,	N'est pas disponible.	500 mg/kg par voie orale, rat
Ciment Portland	N'est pas disponible.	N'est pas disponible.
Calcium Sulfoaluminate ciment	N'est pas disponible.	N'est pas disponible.

Calcule les valeurs de toxicité aiguë chimique globale		
CL50 (inhalation)	DL50 (orale)	DL50 (voie cutanée)
N'est pas disponible.	N'est pas disponible.	N'est pas disponible.

Ingrédient	Produit chimique classée cancérigène ou Carcinogène potentiel (NTP, IARC, OSHA, ACGIH, CP65) *
Quartz cristallin, silice,	G-A2, I-1, N-1, O, CP65
Ciment Portland	G-A4
Calcium Sulfoaluminate ciment	G-A4

(* Voir article 15)

EFFETS DIFFÉRÉS, IMMÉDIATES ET CHRONIQUES D'EXPOSITION À COURT ET À LONG TERME

La Corrosion/Irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

Lésion/Irritation oculaire grave : Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation des voies respiratoires : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaites.

Sensibilisation cutanée : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Exposition STOT-Single : Peut irriter les voies respiratoires.

Effets chroniques :

Cancérogénicité : Peut causer le cancer.

Mutagénicité pour les cellules germinales : Ce produit n'est pas classé comme une substance mutagène.

Toxicité pour la reproduction :

Du développement : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaites.

Téragénicité : N'est pas dangereux selon les critères du SIMDUT/OSHA.

Embryotoxicité : N'est pas dangereux selon les critères du SIMDUT/OSHA.

Fertilité : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaites.

Exposition répétée STOT : Cause des dommages aux organes lors d'une exposition prolongée ou répétée.

Danger par aspiration : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaites.

Produits toxicologiquement synergiques : N'est pas disponible.

Autres renseignements : N'est pas disponible.

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ

Toxicité aiguë/chronique : Peut entraîner des effets néfastes à long terme dans l'environnement aquatique.

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

N'est pas disponible.

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Bioaccumulation : N'est pas disponible.

MOBILITÉ DANS LE SOL

N'est pas disponible.

AUTRES EFFETS NOCIFS

N'est pas disponible.

SECTION 13 : ÉLIMINATION

MÉTHODES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Méthode d'élimination : Ce matériau doit être éliminé conformément aux règlements les, États, provinciales et fédérales.

Autres recommandations d'élimination : Non disponible

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

NUMÉRO ONU

Non réglementé.

ONU-DÉSIGNATION

Ne s'applique pas.

CLASSE DE DANGER TRANSPORT (ES)

Ne s'applique pas.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

N'est pas disponible.

PRÉCAUTIONS SPÉCIALES

Ne manipulez pas jusqu'à ce que toutes les précautions ont été lues et comprises.

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

RÈGLEMENTS SUR L'ENVIRONNEMENTALES, LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ / LÉGISLATION SPÉCIFIQUE POUR LA SUBSTANCE CHIMIQUE

SDS, établi en application de l'Hazard Communication Standard (CFR29 1910.1200) lequél 2012

SARA Title III

Ingrédient	Article 302 (EHS) TPQ (lbs.)	Article 304 EHS RQ (lbs.)	CERCLA RQ (lbs.)	Section 313
Quartz cristallin, silice,	Ne figurent pas.	Ne figurent pas.	Ne figurent pas.	Ne figurent pas.
Ciment Portland	Ne figurent pas.	Ne figurent pas.	Ne figurent pas.	Ne figurent pas.
Sulfoaluminate de calcium	Ne figurent pas.	Ne figurent pas.	Ne figurent pas.	Ne figurent pas.

La Proposition 65 de Californie : Ce produit contient un produit chimique connu l'état de Californie pour causer le cancer.

SIMDUT classification (s) :

Classe D2A – cancérogénicité

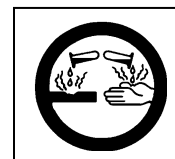
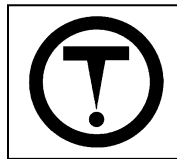
Classe D2A – effets toxiques chroniques

Classe D2B – Irritant de la peau/yeux

Classe E-matières corrosives

TSCA :

Ingrédient	TSCA USA RÉPERTORIÉ
Quartz cristallin, silice,	Oui.
Ciment Portland	Oui.
Calcium Sulfoaluminate ciment	No

Symboles de danger du SIMDUT :

Tous les ingrédients utilisés pour la fabrication de ce produit sont énumérés ou exemptés d'être listé sur l'inventaire TSCA et DSL. Les composants suivants sont identifiés sous la canadienne dangereux produits Loi Divulgateur liste des ingrédients :

Composant	Numéro CAS	Concentration minimale
Quartz cristallin, silice,	14808-60-7	1 %

NFPA National Fire Protection Association	
Santé :	1
Incendie :	0
Réactivité :	0

Système d'Identification des matières dangereuses-IHM	
Santé :	2 *
Incendie :	0
Réactivité :	0

Danger Rating : 0 = minime, 1 = faible, 2 = moyen, 3 = sévère, 4 = extrême

*** SOURCE AGENCE CANCÉROGÈNE POUR LES CLASSIFICATIONS :**

CP65 Proposition 65 de la Californie

OSHA (O) Occupational Safety and Health Administration.

ACGIH (G) American Conference of Governmental Industrial Hygienists.

A1 - confirmé cancérigène pour les humains.

A2 - soupçonné cancérigène pour les humains.

A3 - cancérigénicité chez les animaux.

A4 - non classifiable comme un cancérigène pour les humains.

A5 - ne pas soupçonné un cancérigène pour les humains.

CIRC (I) Centre international de recherche sur le Cancer.

1 - l'agent (le mélange) est cancérigène pour les humains.

2 a - l'agent (le mélange) est probablement cancérigène pour l'homme ; Il y a des preuves limitées de cancérigénicité chez l'homme et des preuves suffisantes de cancérigénicité chez les animaux de laboratoire.

2 b - l'agent (le mélange) est peut-être cancérigène pour l'homme ; Il y a des preuves limitées de cancérigénicité chez l'homme en l'absence de preuves suffisantes de cancérigénicité dans experimental animaux.

3 - l'agent (mélange, conditions d'exposition) n'est pas être classé quant à sa cancérigénicité pour l'homme.

4 - l'agent (mélange, conditions d'exposition) n'est probablement pas cancérigène pour l'homme.

NTP (N) National Toxicology Program.

1 - connus pour être cancérigènes.

2 - raisonnablement prévu pour être cancérigènes.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission :	30 septembre 2015
Version:	1608
Date de révision :	4 aout 2016
Préparé par :	

Avvertissement : , Nous croyons que les déclarations, informations techniques et recommandations contenues dans ce document sont fiables, mais ils sont donnés sans garantie ou garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans le présent document s'applique à ce matériel spécifique fourni. Il peut être pas valable pour ce matériel s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériel. C'est la responsabilité de l'utilisateur pour se satisfaire quant à la pertinence et l'exhaustivité de cette information pour l'utilisation particulière de l'utilisateur.